

# ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

**LA FRANCE CHANGE,  
NOS RÉGIONS  
DOIVENT CHANGER AUSSI.**

ARGUMENTAIRE / L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

Le 09/02/2010

L'environnement et le développement durable sont depuis 2007 une des priorités du Président de la République et du Gouvernement. En matière de logement, le Grenelle de l'Environnement a fixé comme objectifs de :

- réduire les consommations d'énergie des bâtiments existants d'au moins **38 %** d'ici à 2020 et, à cette fin, de rénover complètement **400 000 logements** chaque année à compter de 2013 ;
- rénover l'ensemble des logements sociaux, notamment les 800 000 logements sociaux les plus énergivores.

Pour cela, le Gouvernement donne aux Français, qu'ils soient propriétaires ou locataires, et aux bailleurs sociaux les moyens de mieux isoler les logements pour réduire les factures énergétiques.

## Rénovation thermique = moins de charges + une planète préservée

42 % de la consommation énergétique et 25 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du bâtiment. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique des logements et réduire les frais de chauffage, le Gouvernement a créé l'éco-prêt à taux zéro.

- L'éco-prêt permet à tous les particuliers propriétaires de financer à taux zéro des projets de travaux dans leurs résidences principales et les logements mis en location. Il est cumulable avec les autres dispositifs de soutien, notamment le **crédit d'impôt développement durable** ou les **aides de l'agence nationale de l'habitat**. D'une durée de 10 à 15 ans, il permet de financer jusqu'à **30 000€ de travaux**
- Pour en bénéficier, le propriétaire doit entreprendre des travaux dans au moins deux des catégories suivantes : isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs, isolation des fenêtres et portes, installation ou remplacement d'un chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire, installation d'un chauffage utilisant les énergies renouvelables, installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables.
- Par ailleurs, l'État a mis en place un « éco-prêt logement social » pour les bailleurs sociaux. Ainsi, une première enveloppe de **1,2 milliard d'euros** a été mise en place pour financer sur la période 2009-2010 la **réhabilitation énergétique de 100 000 logements**.

## Succès de l'éco-prêt

Le Plan Bâtiment du Grenelle Environnement dans lequel s'inscrit l'éco-prêt a connu une forte mobilisation.

- En 6 mois, **50 000 foyers ont bénéficié de l'éco-prêt**. Ces travaux qui représentent un montant total de **1 milliard d'euros**, permettent de développer l'activité économique, donc plus de croissance et plus d'emplois. Face à ce succès, les professionnels du secteur du bâtiment envisagent d'atteindre le chiffre de **200 000 prêts fin 2010**.
- L'éco-prêt logement social a permis la rénovation de **30 000 logements** pour un montant total de travaux de **plus de 700 millions d'euros**.

## Autres mesures pour l'efficacité énergétique

- Une enveloppe de **200 millions d'euros a été allouée pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État**. Les travaux de rénovation devront permettre de réduire la consommation d'énergie de 40 % et les émissions de gaz à effet de serre de 50 %.
- L'installation de compteurs individuels dans les logements chauffés collectivement est prévue dans le programme national lancé par Jean-Louis BORLOO et Benoist APPARU. **Ce programme permettra de réduire de 450 millions d'euros par an la facture d'énergie des Français concernés**, soit environ 100 euros par logement et par foyer.
- Enfin, Benoist Apparu, Valérie Létard et Jean-Louis Borloo ont lancé un **plan de solidarité écologique** avec pour objectif de réhabiliter, sur la période 2010-2017, 300 000 logements appartenant à des propriétaires en situation de forte précarité énergétique. Ce plan prévoit la mise en place d'un **Fonds national d'aide à la rénovation thermique des logements privés**, en partie financé par le Grand Emprunt et les collectivités locales.

## CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org



progressistes.fr

le nouveau centre

